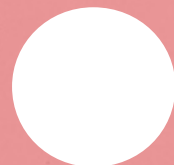


Bruxelles Patrimoines

36

Automne 2022



U

urban.brussels

Dossier

POINTS DE VUE

U



Bruxelles Patrimoines



↑
Le panorama de la place Poelaert vers 1970
(© urban.brussels, documentation de l'Atlas des altitudes limites, AL_102).

← Couverture
Un point de vue touristique : la place Poelaert vers 1936
(© IRPAKIK, Brussels, cliché E039248).



ÉDITORIAL 4

INTRODUCTION 6

DOSSIER
POINTS DE VUE 6-000

- 1** **LOREM IPSUM DOLOR** 00
Otaquas aut renduntium et
adi reped quos eariosto
NEQUIAE ELIS
- 2** **LA CORNICHE ROYALE** 00
Repères géographiques &
chronologiques
CHRISTOPHE LOIR
- 3** **VUES OPPOSÉES** 00
L'État, la Ville et les servitudes
de vue dans le quartier Royal
JUDITH LE MAIRE
- 4** **UNE VISION ORIENTÉE** 00
Comment la culture du « regard » a
façonné le Bruxelles du XIX^e siècle
ANDREAS STYNEN
- 5** **LA PLACE POELAERT** 00
Entre panorama, vues et
perspectives monumentales
ODILE DE BRUYN
- 6** **LE SIMULACRE** 00
Un outil de gestion au service de
l'embellissement urbain au XIX^e siècle
MARIE DEMANET

7 **PROMENADE AUTOUR
DES ÉTANGS D'IXELLES** 00
Vues profondes et perspectives à
l'origine d'un nouveau quartier
MARIE DEMANET

8 **DE LA PLACE DU CONGRÈS AU
PROJET PANORAMA** 00
L'aménagement et la transformation
d'un point de vue le long de la
corniche royale
CHRISTOPHE LOIR ET CECILIA PAREDES

9 **LE PAYSAGE URBAIN BRUXELLOIS
DANS LES CARTES POSTALES DE LA
COLLECTION BELFIUS** 00
Un regard photographique sur
la ville du XIX^e siècle
THOMAS SCHLESSER

10 **PILOTAGE À VUE** 00
Les servitudes comme outil d'action
et de contrôle sur la forme urbaine
dans l'après-guerre
GÉRY LELOUTRE ET SARAH CAPESIUS

11 **L'ATLAS DES ALTITUDES
LIMITES DE 1972** 00
Une première cartographie de vues
remarquables à l'échelle régionale
CECILIA PAREDES

12 **VUES, PAYSAGES, PERSPECTIVES
URBAINES, UNE QUESTION
PATRIMONIALE** 00
Les travaux de la Commission royale
des Monuments et des Sites
**AURÉLIE AUTENNE ET
CHRISTIAN FRISQUE**

13 **L'APPORT DES « ZONES DE
PROTECTION » À LA PROTECTION
DES VUES SUR LES MONUMENTS,
SITES ET ENSEMBLES CLASSÉS** 00
**HARRY LELIÈVRE ET
CATHERINE LECLERCQ**

14 **LOREM IPSUM DOLOR
PQREIUMQAE SENTI DE** 00
Otaquas aut renduntium et
adi reped quos eariosto
NEQUIAE ELIS

15 **LES VUES PAR
PERSPECTIVE. BRUSSELS** 00
Entretien avec Tom Sanders
Sur les Plans d'Aménagement
Directeurs
**STEPHANE DEMETER ET
CECILIA PAREDES**

16 **UN ROOFTOP IMAGINÉ PAR
VICTOR HORTA** 00
Entretien avec Barbara van der Wee
sur la restauration des toitures du
Palais des Beaux-Arts
PAULA DUMONT ET CECILIA PAREDES



Bruxelles est en perpétuel mouvement, s'adapte, s'améliore, se réinvente pour faire face à une croissance démographique qui bat son plein et à des changements climatiques sans précédent. Comme nombre d'autres villes, elle fait face aujourd'hui à un élan de constructions en hauteur qui impacte son aspect physique et transforme souvent l'expérience visuelle de la ville familière à ses habitants.

Afin de maintenir, renforcer et développer un environnement urbain de qualité, Urban promeut une ambition de large rénovation durable du bâti existant, la stimulation d'une architecture nouvelle de qualité tenant compte du principe de contextualisation des gabarits, l'intégration des grands principes de qualité paysagère et urbanistique dans les zones stratégiques et la conservation du patrimoine comme repère important pour les habitants. Afin de rendre opérationnelles ces grandes options, Urban a lancé une large réflexion transversale à ses domaines d'action : *l'Atlas dynamique des paysages bruxellois*.

Prenant appui sur la définition donnée par la Convention européenne du Paysage (Florence – 2000) : «une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs interrelations» , *l'Atlas dynamique des paysages bruxellois* vise à identifier les paysages sur l'ensemble du territoire, analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient, suivre les transformations, qualifier ces paysages en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés et formuler des objectifs de qualité paysagère pour le territoire.

Ce numéro 36 de la revue de *Bruxelles-Patrimoines* constitue la première contribution importante à *L'Atlas dynamique des paysages bruxellois*. Il questionne la transformation des perspectives et panoramas urbains remarquables en explorant la fabrication de ces vues au cours du temps. Servies par la topographie des lieux, définies par une scénographie urbaine ou encore consacrées au fil du temps par les autorités ou par les habitants, certaines vues, panoramas ou perspectives, se sont imposées aux yeux de tous comme des repères dans l'identification du paysage urbain. Au même titre que l'environnement bâti, ces vues sont des fabriques qui s'ancrent également dans l'épaisseur historique et culturelle de la société urbaine. Les contributions rassemblées ici dévoilent, suivant différents angles de vues, certains des mécanismes de fabrication, de protection, de transformation ou de gestion des vues dans le passé et nous invitent ainsi à réfléchir aux transformations de la ville contemporaine. Enfin, les pages qui suivent nous engagent à déambuler dans Bruxelles en levant la tête et en portant le regard au loin, une approche qui invite à « penser paysage » pour aménager la ville de demain.

BETY WAKNINE,
Directrice générale

←
La place Poelaert et son
panorama (A. de Ville de
Goyet, 2022 © urban.brussels).



Introduction

Les vues sur la ville ont la cote. L'événementiel bruxellois est plus que jamais friand de panoramas. Guinguettes, cafés, hôtels ou Grande Roue se disputent les vues sur la ville. Les *rooftops* se multiplient et la présence de vues panoramiques est devenue un atout majeur pour la promotion immobilière. Bref, les points de vue sur l'espace urbain sont un sujet d'actualité.

Pourtant ce sujet n'a pas encore été étudié de manière approfondie, notamment dans sa dimension historique et patrimoniale. Ce numéro propose donc de faire des « points de vue » un objet de recherche en soi en offrant une première exploration du thème à travers l'espace public bruxellois. En prenant comme point de départ l'espace public, ce numéro s'inscrit dans la lignée du n° 32 *Voir la rue autrement*.

Les points de vue dont il sera ici question ne sont pas des lieux nés spontanément dans la ville, mais des espaces conçus et aménagés spécifiquement pour la découverte d'un panorama. Ils sont mis en scène et s'imposent au fil du temps comme des vues « remarquées » et remarquables qui sont décrites, débattues, reproduites, comme en témoignent de nombreuses sources historiques.

Dans l'étude des points de vue, le relief et, dans le cas qui nous occupe, la topographie bruxelloise, fournissent les clés de compréhension essentielles. En 1838, l'écrivain Gérard de Nerval soulignait le caractère accidenté du relief bruxellois non sans humour : « Imaginez au centre du pays le plus plat de la terre, une ville qui n'est que montagnes...¹ » Le territoire bruxellois est en effet caractérisé par des reliefs marqués dont le profil dissymétrique de la large vallée de la Senne offre aux deux versants urbanisés, très différents l'un de l'autre, de l'occasion de se contempler face à face. Les vallées des affluents de la Senne, et particulièrement celle très encaissée du Maelbeek, à l'est, présentent des points de vue plongeants vers les villages qui s'y égrainent. Les deux premières contributions à ce numéro, consacrées l'une à la ville ancienne et l'autre à la corniche royale développeront plus particulièrement ce point.

Envisager, sous une perspective diachronique et patrimoniale, l'étude de ces espaces publics aménagés dans le tissu urbain soulève de multiples questions : quels sont les lieux aménagés comme points de vue ? À quand remonte leur création ? Comment se caractérisent-ils ? Comment ont-ils évolué au cours du temps ? Quel est leur processus de fabrication ? Quels débats ont-ils éventuellement suscités ? Quelle est leur place dans l'identité du paysage bruxellois ? À quel moment font-ils l'objet d'une éventuelle reconnaissance patrimoniale ? Comment gérer ces espaces aujourd'hui ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, quatorze auteurs issus de disciplines diverses (urbanistes, architectes, agronomes, historiens et historiens de l'art) ont traité des points de vue selon des approches multiples. Vous y trouverez des études sur des lieux bruxellois significatifs (la place Poelaert, la place du Congrès, les étangs d'Ixelles, le Palais des Beaux-Arts, la corniche royale), sur les cultures visuelles (les vues sur la ville ancienne, le regard au XIX^e siècle, la vogue des cartes postales panoramiques), sur des outils de gestion élaborés au fil du temps (servitudes de vue, simulacres, Atlas des altitudes limites, zones de protection, analyse *viewshed*) ainsi que le regard d'acteurs du patrimoine et de l'aménagement du territoire (Commission royale des Monuments et des Sites, Perspective.Brussels).

L'ensemble de ces contributions nous permet d'esquisser un premier panorama de l'histoire de la fabrication des points de vue et de dresser quelques constats.

Quelques définitions

Point de vue : lieu, en général élevé, à partir duquel le paysage se découvre à la vue et d'où l'on voit le mieux un édifice, une ville, un site.

Panorama : vaste étendue que l'on découvre depuis une hauteur.

Perspective monumentale : large espace libre, artère, place allongée ou espace formé de places, voies, espaces verts, etc., axé ou centré sur un ou plusieurs édifices ou édifices monumentaux, ou un fait naturel remarquable².

2. GAUTHIEZ, B., *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, MONUM, Édition du patrimoine, 2003, p. 87.

1. DE NERVAL, G., *Lorely. Souvenir d'Allemagne*, 1852. cité d'après SION, G., *Regards venus d'ailleurs sur Bruxelles et la Wallonie*, Trois arches, 1980, p. 105.



↑ **Ceci n'est pas un point de vue.** Graffiti photographié en juin 2022 sur le parapet supérieur gauche de l'escalier monumental, rue Baron Horta (A. de Ville de Goyet © urban.brussels).

En ce qui concerne la chronologie, trois périodes marquent des étapes importantes dans ce processus, dont chacune correspond à une des phases de transformation majeure de l'espace urbain. La première, qui se caractérise par la naissance des points de vue depuis l'espace public, se situe au XIX^e siècle à l'époque des vastes embellissements plaçant le promeneur, le flâneur et donc le regard au centre des préoccupations. Un deuxième moment significatif se distingue au début du XX^e siècle alors que le projet de jonction ferroviaire Nord-Midi est en passe de bouleverser la ville. Dans ce contexte, la question de la protection des vues existantes suscite de vifs débats. Enfin, les années 1970 semblent constituer un troisième repère chronologique à une époque où la multiplication des immeubles tours modifie le paysage urbain.

Quelle que soit la forme adoptée – place, belvédère, terrasse, esplanade – l'aménagement des points de vue reste toujours très qualitatif. Ces lieux se distinguent généralement par une exploitation fine du relief, une mise en scène du paysage environnant à la manière d'un tableau, la présence d'escaliers monumentaux ou rampes d'accès, un cadre architectural prestigieux, le soin apporté au traitement des balustrades et parapets, la qualité des formes et matériaux de la voirie (en particulier l'usage de la pierre bleue), la végétalisation, le programme sculpté (à l'exemple de monuments commémoratifs) et un mobilier urbain dédié à la contemplation et au repos dont parfois même des tables d'orientation.

De nombreux acteurs de premier plan, architectes de renom et acteurs institutionnels et associatifs, ont participé à la fabrication et à la sauvegarde de ces points de vue. L'étude diachronique des vues sur le territoire fait notamment ressortir le rôle central des pouvoirs publics dans la construction et la protection du paysage. On remarquera en outre et avec étonnement que, quelle que soit l'époque, la protection des vues est souvent discutée dès la création des points de vue.

L'étude depuis les points de vue jette aussi un nouvel éclairage sur la dynamique des paysages : elle nous invite à transcender les styles et les époques, à faire dialoguer, à réconcilier pourrait-on dire, la ville ancienne et la ville moderne en mettant l'accent sur les préoccupations paysagères et l'intégration urbaine de nombreux architectes et urbanistes, à l'exemple des transformations des abords de la corniche royale au XX^e siècle.

Aujourd'hui encore, ces points de vue constituent un remarquable patrimoine, paysager, architectural et urbanistique. Chargés de sens, ils sont également des lieux d'expérience collective et des postes d'observation privilégiés pour comprendre la fabrication des paysages et la complexité des strates historiques. Ils donnent du sens au présent en l'inscrivant dans le passé. Conçus pour admirer l'espace urbain à l'échelle du piéton-promeneur, ces points de vue méritent d'autant plus d'être redécouverts et revalorisés qu'ils invitent à contempler la ville existante et à se réapproprier l'espace public au rythme d'une mobilité douce. Nous espérons que cette fenêtre ouverte sur l'histoire des vues urbaines puisse y contribuer.

CHRISTOPHE LOIR ET CECILIA PAREDES